

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 12

Artikel: Nos cartes topographiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les forces mises en réserve ? Notre sort, dans ce cas, se décidera près de la frontière, tout au plus aux portes de Berne, non loin des champs funestes de Fraubrunnen et de la Neuenegg. Mais si le petit nombre de nos soldats et l'insuffisance de nos moyens de guerre sont notre principale faiblesse, si la vieille Suisse n'est pas morte, qui ne voit que notre force en serait peut-être quadruplée ? La chance fatale d'un désastre général au début de la campagne, d'un désastre capable de rendre impossible la défense des Alpes elle-même, serait évitée. La grande tactique moderne, la tactique des coups décisifs, des succès poursuivis à fond, des campagnes enlevées deviendrait impossible sur notre sol. Nous trouverions toujours où nous reprendre. Nous pourrions être entamés, non point écrasés. Après nous avoir battus dans la plaine, l'ennemi nous verrait prêts à le recevoir de nouveau, plus redoutables que la veille même d'une première défaite, et nous apprendrions au monde ce qu'un petit peuple libre et prévoyant, décidé à subsister, peut se réserver pour les jours de lutte suprême de ressources imprévues et de puissance de vitalité.

Est-ce bien un rêve que nous venons de faire ? ce rocher du Burgenstock l'avons-nous inventé ? N'est-il pas là, attendant qu'on le consacre à devenir l'inviolable asile de nos libertés ?¹ Ces montagnards dont le pied ne sait pas broncher et dont l'œil n'a jamais visé à faux, n'habitent-ils pas nos Alpes ? Toutes ces forces ne sont-elles pas à nous ? Elles sont à nous et nous les laissons perdre. Cependant les temps sont difficiles, et la Suisse a coutume d'être prévoyante. Peut-être verra-t-elle s'il y a quelque chose dans ce rêve qui puisse devenir une réalité. »

Tel est le « beau rêve » de E. Rambert, aujourd'hui en partie réalisé par les ouvrages du Gothard, lesquels font mieux encore puisqu'ils servent en outre et surtout de forts d'arrêt.

Dans un prochain numéro nous ajouterons quelques remarques et compléments, y compris la correspondance échangée, à ce sujet, en 1869, entre E. Rambert et le colonel Lecomte.

Nos cartes topographiques.

De divers côtés on nous demande des renseignements sur l'état de nos cartes, notamment de l'atlas Siegfried. Nous ne pouvons

¹ Le Burgenstock est indiqué par un B dans la carte jointe à notre livraison de ce jour. *Réd.*

mieux répondre qu'en reproduisant les données, à ce sujet, du dernier rapport de gestion du Département militaire suisse, que nous accompagnons d'une carte à ce jour, c'est-à-dire comprenant quelques feuilles de plus que la carte annexée au rapport de 1888.

Nous rappellerons aussi que ces diverses cartes sont en vente selon les annonces publiées dans nos livraisons d'hiver et de printemps de 1886.

Cela dit, nous laisserons la parole au rapport susmentionné du Département :

En 1888, il a été conclu avec les cantons d'Obwalden et de Nidwalden des conventions pour le relevé de la publication des cartes topographiques de ces cantons.

Il ne reste plus, en dehors des conventions, que les cantons d'Appenzell-Rhodes intérieures, Uri et Genève.

Les 12 dépôts de cartes existants se sont augmentés d'un, qui a été confié à la maison Benziger et C^e, à Einsiedeln. Les autres dépôts subsistent tels quels.

A. TRIANGULATION.

1. Base géodésique.

On a déterminé de nouveaux points d'altitude sur les lignes du Central; Berne-Aarburg, Aarburg-Lucerne, Aarburg-Olten-Bâle et Olten-Aarau. Sur la ligne Herzogenbuchsee-Bienne, on a fait des préparatifs pour les travaux de ce genre à exécuter en 1889.

On n'a pas fait de travaux de triangulation pour la mesure du méridien.

2. *Triangulation. Nouveaux levés ou révision des feuilles topographiques et triangulation de la zone forestière fédérale.*

Dans le canton de Zurich, on a terminé les calculs pour la partie moyenne du canton, du Lägern à l'Albis. Ensuite de l'achèvement de la mesure des angles (de l'azimut), on a pu mettre la main aux calculs du district d'Affoltern et de la partie supérieure de la vallée de la Töss jusqu'à Winterthur. Dans tout le reste du canton, les signaux sont établis, ce qui permettra de procéder à la mesure des angles.

La triangulation du canton de Lucerne, y compris les calculs, est terminée.

Dans le canton d'Unterwalden, on a fait la triangulation de la contrée au bord du lac des Quatre-cantons: Emmeten, Beckenried, Buochs et Stans, et l'on a commencé à poser les signaux dans d'autres parties des deux demi-cantons.

Dans le canton du Tessin, la triangulation de la vallée principale du Tessin, de Biasca à Locarno, est entièrement terminée; les signaux sont placés dans la partie supérieure du Centovalli et de la vallée d'Onsernone, de sorte qu'on peut mettre la main à la mesure des angles.

La triangulation a commencé dans le canton du Valais. Il s'agissait, en première ligne, d'établir le réseau principal sur le canton tout entier et de s'efforcer, à cette occasion, de créer un raccordement direct du réseau valaisan avec le réseau général de la Suisse. L'été, qui a été extrêmement défavorable, n'a permis que de choisir les points et de placer les signaux, mais non de procéder à la mesure des angles.

Outre les travaux ci-dessus, les triangulateurs du bureau ont procédé à la vérification d'une triangulation de 4^{me} ordre dans le canton des Grisons et à celle d'un mesurage détaillé dans le canton de Zoug.

B. NOUVEAUX LEVÉS ET RÉVISION D'ANCIENS LEVÉS TOPOGRAPHIQUES

On a terminé :

Dans le canton de Lucerne, la révision des feuilles 182 Altishofen, 184 Willisau, 198 Hergiswil et 200 Menzberg.

Dans le canton de Schwytz, les nouveaux levés de la feuille 258 Sattel.

Dans le canton de St-Gall, les nouveaux levés des feuilles destinées à la reproduction au 1 : 25000 : 251 Alt St-Johann, 252 Weesen.

Dans le canton de Fribourg, les nouveaux levés des feuilles 324 Estavayer, 326 Lully, 340 Combremont et 342 Lucens (Vaud).

Dans le canton de Vaud, les feuilles ci-dessus de la frontière fribourgeoise, et en outre les levés des feuilles 286 Grandson et 304 Echallens, et enfin la révision des feuilles 306 Cheseaux, 439 Savigny, 456 Chardonne, 459 Dent de Brenleire, 465 Montreux, 467 Villeneuve, 475 Aigle.

Dans le canton du Valais, les levés de la feuille 497 Viège.

Dans le canton du Tessin, les levés des feuilles 538 Taverne, 540 bis Agno, 541 Lugano, 542 Ponte Tresa, 543 Melide.

Dans les diverses contrées de la Suisse, des travaux de levés ou de révision des feuilles suivantes ont été commencés, mais non encore achevés, savoir :

199 Ruswil, 246 bis Schübelbach, 248 Wäggithal antérieur, 250 bis Speer, 259 Euthal, 261 Iberg, 293 Yverdon, 294 Donneloye, 307 Corcelles, 314 Morat, 327 Payerne, 383 Marbach, 385 bis Schangnau, 500 St-Nicolas, 515 Bellinzone.

On a mesuré des profondeurs dans le lac Léman sur une étendue d'environ 100 km. carrés, dans la région de St-Sulpice et de Morges à Rolle.

Le mauvais temps continuel de l'été dernier a fréquemment empêché les progrès des levés.

C. GRAVURE.

1. *Atlas des minutes.*

La XXXII^{me} livraison contenant les feuilles suivantes au 1 : 25000 a paru à la fin de février 1888 :

186 Münster, 189 Eschenbach, 190 Cham, 192 Meierskappel, 195 Eriswil, 197 Luthern, 223 Trogen, 225 Kobelwald, 241 Salez, 242 Richterswil, 244 Altmatt, 257 Sevelen.

En outre, le 8 décembre 1888, on a publié la XXXIII^{me} livraison, renfermant les feuilles suivantes au 1 : 25000.

81 Bauriet, 82 Rheinegg, 187 Hochdorf, 203 Emmen, 206 Küssnacht, 207 Arth, 239 Rütli, 360 Riaz, 361 Berra, 362 Bulle, et deux feuilles au 1 : 50000, savoir :

426 Savognin, 497 Brigue.

En comptant les deux livraisons publiées en 1888, il a maintenant paru 301 feuilles au 1 : 25000 et 99 feuilles au 1 : 50000, soit en tout 400 feuilles.

A la fin de l'année, il y avait à la gravure 29 feuilles au 1 : 25000 et 2 feuilles au 1 : 50000.

Ensuite d'une entente avec le gouvernement du royaume d'Italie on a pris un arrangement d'après lequel les territoires des deux pays peuvent réciproquement être reportés sur les levés originaux, en utilisant les nouveaux levés. Par suite de cet arrangement, les nouvelles feuilles à publier et qui concernent les parties situées le long de la frontière italienne renfermeront aussi le territoire italien adjacent, ainsi que c'est déjà le cas pour la feuille de Brigue, récemment publiée. Quant aux feuilles de notre frontière méridionale, publiées précédemment, ce territoire sera complété successivement, au fur et à mesure de l'avancement des relevés italiens. Pour le moment, on a commencé à les reporter sur trois feuilles.

2. *Carte topographique au 1 : 100,000.*

Le complètement et le rafraîchissement de la gravure feuille XV ont été terminés. La feuille VIII a été complétée dans son ensemble : la feuille XIII, seulement en partie. On a travaillé à une révision à fond de toute la feuille IX, avec rafraîchissement de la gravure.

3. *Carte générale au 1 : 250,000.*

Il a été fait à cette carte de petites adjonctions concernant des chemins de fer et des routes.

D. ETAT DES LEVÉS DES PUBLICATIONS.

(Pour les publications à ce jour, voir la carte ci-contre.)

E. NOMBRE DES CARTES IMPRIMÉES.

Il a été imprimé :

<i>Impression sur cuivre :</i>		Feuilles.	Feuilles
Carte générale au 1 : 250,000		2,014	
» topographique au 1 : 100,000		3,252	
Atlas Siegfried au 1 : 25,000		<u>26,437</u>	31,703
<i>Lithographie :</i>			
Atlas Siegfried au 1 : 50,000			6,468
<i>Reproduction :</i>			
Atlas Siegfried au 1 : 25,000		6,019	
Cartes diverses au 1 : 25,000		8,067	
» » » 1 : 50,000		4,968	
» » » 1 : 50,000, avec tons en relief		145	
» » » 1 : 100,000		17,618	
» » » 1 : 250,000		<u>6,470</u>	43,287
Cartes d'ensemble			8,707
Cartes du canton de Lucerne, imprimées au compte de ce canton			<u>664</u>
		Total général	<u>90,829</u>

Le nombre des cartes imprimées est notablement inférieur à celui de l'année précédente, ce qui provient de ce qu'on a imprimé en 1887 un grand nombre de cartes pour renouveler et compléter le dépôt de guerre et tenir également au complet dans toutes les parties, pour la vente au public, les provisions dans les librairies, de sorte que, en 1888, on a pu diminuer l'impression des cartes sans que le produit de la vente soit resté en arrière. Nous donnons ci-dessous une récapitulation sommaire du produit de la vente des cartes depuis quelques années.

En 1882, le produit des reproductions vendues par les dépôts ou remises aux écoles militaires et sur commande a été en tout de

	Fr.	46,204	75
En 1883 il a été de	»	37,872	14
» 1884 »	»	43,094	30
» 1885 »	»	46,983	24
» 1886 »	»	44,491	15
» 1887 »	»	43,508	30
» 1888 »	»	45,058	80

Pour satisfaire à un vœu fréquemment exprimé et tendant à la publication de cartes représentant la formation des montagnes au moyen de hachures avec tons, nous avons préparé, pour être publiées prochainement, un assez grand nombre de cartes, après avoir fait plusieurs petits essais, dans cette direction, pour les cartes du club alpin suisse. Suivant l'accueil que trouveront ces cartes, nous ferons paraître successivement des cartes analogues d'autres parties, fortement fréquentées, de notre région montagneuse.

On a continué, de la manière habituelle, la confection des repro-

ductions dont il a été fait mention dans le dernier rapport de la gestion. En outre, le bureau a commencé à organiser pour le procédé, presque exclusivement employé dans les Etats étrangers, de l'impression de cartes au moyen de la photogravure sur métal et sur pierre, et il a été fait les achats les plus nécessaires.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

Le Comité de la sous-section de Lausanne a émis la circulaire ci-après :

Lausanne, le 29 novembre 1889.

Monsieur et cher camarade. — Nous avons l'honneur de vous communiquer la composition du comité de notre sous-section pour l'année 1889-1890 :

Président : major d'artillerie Melley ; vice-président : capitaine d'artillerie Ruffieux ; membre adjoint : 1^{er} lieutenant de cavalerie Ad. Mercier ; secrétaire : 1^{er} lieutenant d'infanterie Ch.-Edouard de Meuron ; caissier : lieut. d'infanterie Ch. Carrard.

Nous avons désigné les commissions ci-contre pour l'étude des travaux mis au concours par la section vaudoise. L'officier le plus élevé en grade ou le plus ancien est chargé de convoquer la commission, de la présider et d'informer le président de la sous-section de l'époque où le travail sera présenté et quel en sera le rapporteur.

Nous organisons pour cet hiver un cours d'équitation aux mêmes conditions que l'année dernière. Les inscriptions pour ce cours sont reçues jusqu'au 3 décembre chez M. le lieutenant Jules Dufour, au manège de Chauderon.

Les exercices du jeu de guerre, dont M. le lieutenant-colonel Colombi a bien voulu reprendre la direction, commenceront incessamment. Dans le cas où vous seriez disposé à suivre ces exercices d'une manière régulière, vous voudrez bien en aviser M. le capitaine Ruffieux (place St-François, 14), qui donnera tous les renseignements désirables.

La prochaine séance de notre sous-section aura lieu au café de l'Université (Palud, 20, 1^{er} étage). Les convocations seront faites par cartes personnelles.

Le président, C. MELLEY, major d'artillerie. — *Le secrétaire*, Ch.-Edouard DE MEURON, 1^{er} lieut. d'infanterie.

Concours cantonal.

1. Etude de géographie militaire et de stratégie sur le territoire neutralisé de la Savoie.

2. Etude géographique et stratégique de la frontière du Jura, Genève-Bâle, et des ressources militaires (voies de communication,